

Protection sociale

Les premiers discours de Nicolas Sarkozy, président de la république, avaient défini notre modèle social comme « périmé ». Et malgré les discours récents sur l'efficacité de notre protection sociale, « amortisseur de la crise », le gouvernement a continué son plan de démantèlement des solidarités, sous la houlette de la RGPP. L'objectif est clair : au nom de la responsabilité des individus, réduire la prise en charge collective en « partageant » les risques, tout en maintenant un simple filet de survie pour les plus démunis. Après l'instauration de franchises en 2008, le gouvernement prépare une augmentation du forfait hospitalier, et de nouveaux déremboursements de médicaments. Cette politique aggrave les inégalités sociales de santé, et les renoncements aux soins s'étendent. La loi HPST dont les quelques propositions initiales pour lutter contre les déserts sanitaires et mieux organiser le système de santé, ont disparu sous la pression des lobbies médicaux, a par contre gardé toute sa logique de privatisation progressive de l'hôpital, désormais géré comme une entreprise. La création

des Agences régionales de santé, loin de démocratiser les prises de décision, est au contraire une mise sous tutelle des organismes de sécurité sociale et de santé, avec pour principal objectif la réduction des dépenses collectives de santé. La FSU s'est efforcée dans cette période d'alerter les personnels (tracts, communiqué, stages), de faire connaître son point de vue (audiences au ministère du travail, de la santé, de la famille, interventions auprès des parlementaires) et de mobiliser en participant aux actions mises en place dans le cadre de collectifs ou d'initiatives intersyndicales (manifestation du 13 octobre 2007, manifestations et rassemblements contre le projet de loi sur l'hôpital, et les fermetures d'hôpitaux de proximité). Mais nos demandes d'actions intersyndicales fortes rassemblant largement usagers et salariés de la santé pour la défense de la sécu et une vraie réforme du système de santé, se sont heurtées à la faible volonté de mobiliser d'une partie du mouvement syndical, malgré l'importance de l'enjeu. La FSU dialogue régulièrement avec le mouvement mutualiste que

ce soit dans ses rencontres avec la FNMF à laquelle elle demande de se démarquer plus nettement des décisions gouvernementales et d'affirmer son choix des solidarités et de la Sécurité Sociale, ou dans le cadre de la Mutualité Fonction Publique et dans le carrefour social avec la MGEN. La FSU a condamné la taxation des mutuelles, inscrite dans la LFSS 2009, et désormais pérennisée. La FSU est également intervenue à plusieurs reprises sur la politique familiale et ses remises en cause (allocations familiales, garde d'enfants, création d'un service public de la petite enfance, congé maternité ou congé parental). La FSU avec sa Section Fédérale des Retraités a rencontré le secrétariat d'état aux solidarités et rappelé fermement son opposition à un éventuel report sur les individus de la prise en charge de la perte d'autonomie et son mandat d'un financement solidaire dans le cadre de la sécurité sociale. La FSU estime nécessaire un mouvement social de grande ampleur pour l'amélioration du système de santé et la préservation des principes de la sécurité sociale.

Vie fédérale

La FSU a continué à s'ouvrir à de nouveaux syndicats soit par le biais d'associations, soit en transformant des associations existantes en adhésions mais ce mouvement a été d'une ampleur plus réduite que dans la période qui a suivi Perpignan.

Un certain nombre de décisions ont commencées à être mises en œuvre pour améliorer le fonctionnement de la fédération.

Fenêtre A

Le rôle d'une fédération comme la FSU est de dépasser la simple addition de syndicats pour construire des synthèses et des convergences. C'est d'autant plus indispensable que nous sommes confrontés à de plus en plus de questions transversales et que la situation économique et sociale, la réorganisation de l'état, l'évolution des règles et des statuts nécessitent des adaptations complexes. Cela nécessite un bon fonctionnement du fameux « trépied » syndicats, sections départementales et régionales, tendance. Mais cette construction pour être légitime et surtout efficace, implique le respect des positions élaborées par chacun des syndicats nationaux concernant les personnels qu'il syndique parce qu'ils sont en prise avec les réalités professionnelles de chaque secteur.

Tout cela est source de débats voire de tensions mais constitue sans doute une des forces et des richesses de la fédération. Il importe donc d'améliorer son fonctionnement en tenant compte de tous ces principes, mais aussi de la complexité et de la diversité des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Fenêtre B

La FSU est bien plus qu'une « fédération de syndicats nationaux »... Elle a été voulue comme un outil syndical novateur, pluraliste, vraiment fédéral.

Au nom de la défense, légitime, des mandats des syndicats nationaux, certains cherchent systématiquement à réduire la vie fédérale à un simple inter-syndicalisme, favorisant les tentations de corporatisme des « très gros » syndicats enseignants et limitant les capacités d'action de la fédération. On l'a vu récemment sur la « mastérisation », les élections à la territoriale ou sur la « revalo » des enseignants... et cela alors que la stratégie gouvernementale, la RGPP notamment, exige plus que jamais un syndicalisme de transformation sociale fédérateur et unitaire. On voit quotidiennement combien les Sections départementales, les structures régionales, la FSU dans toute ses diversités et richesses, ont besoin de travail transversal et de renforcer le fédéral face aux modifications profondes de l'État et du monde du travail. Sauf à être conduite à l'impuissance, la FSU ne peut être réduite à l'addition de syndicats nationaux.

Le projet de mise en place de secrétaires généraux adjoints n'a pas pu aboutir faute d'accord sur la composition d'une telle liste. La FSU a donc continué de fonctionner avec les instances des années précédentes. Les secteurs ont joué un rôle important dans l'animation de la vie fédérale, l'analyse, la recherche de synthèses, la construction de revendications. Pour mieux répondre aux besoins un certain nombre de groupes de travail se sont mis en place ou ont formalisé leur existence dans le cadre des secteurs ou à côté de ceux-ci : ce fut le cas par exemple de la formation professionnelle et des qualifications, du groupe de travail juridique ou du groupe de travail alternatives. Cependant la question reste toujours posée d'une

meilleure structuration du travail fédéral pour mieux assurer la synthèse du travail des syndicats nationaux et la convergence des revendications.

Les CFR se sont mis en place après quelques tâtonnements et discussions sur leur composition mais commencent seulement à jouer leur rôle.

La SFR (Retraités) nationale et les SFR départementales se sont structurées en articulation avec le travail des syndicats nationaux. Cela a permis une expression plus régulière de la FSU auprès des retraités (y compris avec des publications spécifiques) mais l'opposition de la quasi-totalité des UCR et de la FGR nous a empêchés jusqu'à présent d'être associés de façon spécifique aux appels intersyndicaux à l'action des retraités au plan national. L'activité des SFR dans plus de 80 départements aux côtés des autres organisations syndicales de retraités est en revanche un bon exemple de l'unité réalisable sur le terrain dans l'action. La participation des sections départementales à deux CDFN par an ainsi qu'un meilleur suivi depuis le siège national, ont sans doute permis une meilleure articulation entre la direction nationale et les sections départementales mais celle-ci est encore insuffisante et les améliorations doivent être poursuivies.

À côté de la revue POUR, la rénovation du site internet de la FSU a permis une amélioration de l'information fédérale tandis que le renforcement du service de presse de la FSU a permis à la fois une meilleure communication externe, au service non seulement de la FSU mais aussi des syndicats nationaux et des sections départementales qui le souhaitent et une meilleure information des sections départementales et membres du CDFN.

Enfin l'observatoire de la parité s'est mis en place : il a cherché à recueillir des données indispensables pour faire évoluer les pratiques mais avec très peu de résultats concrets tangibles.